

## Appel à candidatures pour le recrutement du responsable du département Biologie Santé

Suite à la mise en place de la gouvernance de l'agence prévue par le décret n° 2014-365 du 24 mars 2014, les équipes scientifiques de l'ANR sont organisées en cinq départements scientifiques statutaires. Un appel à candidature est ouvert aujourd'hui pour le recrutement du responsable du département Biologie Santé. Date limite de dépôt des candidatures le 16 octobre 2017.

Chercheurs confirmés et reconnus au plan national et international, les responsables de départements sont nommés pour une durée de quatre ans, renouvelable. Ils remplissent un double rôle au sein de l'ANR.

Sous l'autorité du Directeur des opérations scientifiques (DOS), les responsables de département assurent la gestion opérationnelle du département. Ils sont garants, dans leur domaine d'expertise, de la pertinence et du bon déroulement des opérations de sélection et de suivi des projets, ainsi que de l'analyse de l'impact des financements de l'agence. En collaboration avec l'ensemble des responsables scientifiques de l'agence, ils contribuent à l'élaboration du plan d'action annuel de l'ANR.

Les responsables de département jouent un rôle actif et essentiel dans l'encadrement et le suivi des équipes du département (30 personnes pour le département Biologie Santé).

En parallèle, en tant que membres du Comité de Pilotage Scientifique (CPS) de l'ANR, les responsables de département scientifique conseillent le Président de l'ANR dans leur domaine d'expertise de leur département. Ils contribuent à la définition des priorités stratégiques de l'agence, notamment Ils représentent l'agence auprès de ses partenaires, de la communauté scientifique et des organismes internationaux, européens et nationaux, et sont chargés d'assurer la déclinaison opérationnelle de la politique de l'ANR définie par le Conseil d'Administration et le Président.

Plus d'information :

- L'appel à candidatures (PDF)
- [Candidater](#)